



LE VER À SOI

DES VEYRASSOIS



veraso@orange.fr

N° 148

SEPTEMBRE 2014

EDITO

Bonjour à tous, pour cette nouvelle édition de rentrée vous retrouverez dans le Ver à Soi tout un tas d'informations utiles sur les activités à venir des associations, la vie inhérente au village, et diverses invitations et informations administratives. Une édition dense... !

Bonne lecture, merci de votre participation, et à bientôt.

Le Bois Laville se fait beau !

Les enfants de la commune de Veyras vont réaliser, sous la direction de Guy Chambon, pendant leur temps d'activités périscolaires en 2014/2015, des Œuvres d'arts sonores, visuelles, tactiles et ils les disposeront dans le Bois Laville pour que tous les promeneurs les découvrent. L'équipe municipale fait appel à toutes les personnes volontaires, munies de serpes, faucilles, sécateur, débroussailleuses pour préparer les lieux.

Toutes les personnes intéressées se retrouveront le samedi 11 octobre à 9h30 pour le débroussaillage et avec un pique nique pour midi dans les bois de la commune. Tout le monde peut être utile car il y aura du débroussaillage mais aussi du transport de branches ou brindilles pour créer un lieu agréable et sécurisé. Seuls, la bonne humeur et le sourire sont obligatoire.

Rendez vous sur le site du « champ d'esglaiôs » : à la pépinière, à côté de l'arborétum à partir de 9h30 le samedi 11 octobre. En cas de pluie, la journée sera reportée au samedi 18 octobre.

A bientôt à tous les amoureux du Bois Laville

L'Histoire avec Toto (le vrai)

Quand j'étais petite (bon, d'accord, il y a bien longtemps), mon oncle Toto (Le Toto Chazalon, certains Veyrassois s'en souviennent encore!), me disait : «Petite, va chercher des champignons au Champ des Glaiôs». A l'époque, vers 1960, je pensais que les glaiôs, c'étaient les cigales car je les entendais chanter très fort là-haut, à la pépinière.

Aujourd'hui, en 2014, je viens d'apprendre, grâce à Jean-Louis de La Ragaissa, que «"L'églaiou" ou "l'esglaiou" serait un diminutif signifiant "le petit lieu qui effraie" ou "le lieu qui effraie un peu" mais que dans le parler veyrassois, "L'esglaiou" serait un petit lieu où l'on s'amuse, où l'on s'éclate, comme on dit dans le langage moderne.

Alors nous, les Veyrassois d'aujourd'hui on va le faire en vrai cet esglaiou! Les enfants de l'école, avec Guy Chambon, vont mettre dans ce champ d'esglaiôs, des Œuvres effrayantes qu'ils peindront, sculpteront, dessineront, découperont. Les promeneurs pourront "s'esglaiër" dans la forêt et trouver dans les bois tous ces monstres effrayants que les bambins auront cachés un peu partout.

Comment s'y rendre? Il suffira de suivre les monstres depuis l'école et les chemins seront vite tracés si tout le monde y va!

Nicole GHIGNON

Journées du Patrimoine

Vous êtes invités le samedi 20 septembre, à partir de 14h, pour une visite guidée en compagnie du directeur de l'ESAT, dans le domaine privé de Sainte Marie à la découverte « des terrasses monumentales ». Retrouvez toutes les d'info sur le site de la mairie.

GYM VOLONTAIRE

La saison 2013/2014 se termine par un bilan très positif, puisque notre association compte 189 adhérents.

La saison 2014/2015 débutera le lundi 15 septembre 2014. Les inscriptions se feront mardi 9 septembre et jeudi 11 septembre.

Plus de précisions seront mises en ligne prochainement sur le site internet de la mairie.

Encore 2 nouveautés pour la prochaine saison :

Création du cours « Pilates » Il s'agit d'une méthode «douce» (placements précis, mouvements lents, respiration profonde) qui vise à renforcer les chaînes musculaires profondes du corps.

Création d'une deuxième séance « Actigym sénior » le mardi de 17 à 18 H afin d'équilibrer, en nombre et en intensité, cette activité.

Pour tous renseignements : 04.75.64.66.16

Veyras en poésie

L'été fut bien gris mais le soleil est de retour sur l'Ardèche et comme un bonheur n'arrive jamais seul, je vous propose la date du jeudi 9 octobre pour la rentrée de "Veyras en poésie", ses jeux de mots et sa convivialité.

Comme à l'accoutumée, nous nous retrouverons à 20h 30 dans la salle basse de la mairie. A bientôt.

Catherine Cartière.

Contact au 04 75 64 05 94 ou 04 26 53 02 39

L'association de danses et musiques traditionnelles de Veyras (ADMTV)

vous accueille à la salle des fêtes de la mairie, tous les mardi de 18h30 à 20h pour danser ou apprendre à danser des danses de toutes régions et de tous pays. Des cours d'accordéons diatoniques sont aussi donnés gratuitement, 1h tous les 15 jours, le mardi de 18h30 à 19h30. Un groupe de musique répète de 20h à 22h suivant un calendrier établi à l'avance. Tous les instruments sont les bienvenus. Tarifs 35 euros pour l'année.

Renseignements et réservation au 06 71 73 58 03 ou 06 78 61 65 94 ou martinebc@gmail.com.

Martine Bret, présidente de l'ADMTV

Bravo Alain !!!

C'est avec beaucoup de joie que nous remarquons la performance d'Alain Pastion, voilà ce qu'il en dit :

« De retour de Chamonix avec des images plein la tête, encore une rencontre avec ce parcours de haute montagne de la CCC **101 Km et 6100 m D+** qui l'an dernier m'avait laissé beaucoup d'amertume. Même si cela n'a pas été facile avec par moments des doutes sur mes capacités physiques pour mener à bien cette course, Wouah quelle émotion à l'arrivée avec Sylvie qui m'a accompagné sur le dernier kilomètre. »

Finisher de la CCC 2014 en 19h17mn23s 305ème sur 1945 partants et 17ème V2 sur 253 Vétérans 2 hommes.

Un bel exemple pour l'association de la Rondes des bois

L'association Taupe Secrète fait sa rentrée en proposant un spectacle théâtral : Samedi 4 octobre à 20H30 à la Salle des Fêtes de Veyras MA MUSE M'AMUSE écrit et interprété par Françoise SOURD.

L'histoire d'un Personnage qui décide de quitter un théâtre pour partir en itinérance et inventer sa propre histoire :

« Au théâtre, On vous dit qui vous êtes,

On vous écrit un texte sur-mesure

On vous place dans un décor...

Alors qu'en itinérance il faut tout inventer tout seul ! ...

D'ailleurs comment je m'appelle ? »

Bien décidé à écrire son nouveau texte, le Personnage s'installe à une petite table et invoque Sa Muse :

« Je fais semblant d'écrire, pour la tromper, car j'espère qu'à force, curieuse comme elle est, elle va finir par m'épier »

S'en suivront dialogues cocasses et poétiques à propos de l'imaginaire, des mots et des abus de liberté de l'invisible Inspiratrice

« Si ça se trouve l'imaginaire c'est du pipeau »...

Après le spectacle, autour d'une soupe offerte, et de vos petits plats, si vous en apportez, vous pourrez échanger entre spectateurs, avec la comédienne et les organisateurs... « Taupe Secrète » se charge des boissons.

Le prix d'entrée est libre : vous pouvez décider de votre participation financière avant le spectacle et même en rajouter après, si le cœur vous en dit !

La Ragaïssa qu'es aquò ?

C'est une association, créée à l'initiative de passionnés, pour que perdure un élément de notre patrimoine culturel qu'ils voyaient peu à peu sombrer dans l'oubli, au risque de disparaître, faute d'entretien.

Ce patrimoine, quel est-il ?

C'est la langue pratiquée par nos anciens, l'occitan, le patois, parlé et compris dans toutes les familles à une certaine époque. Mais il faut bien constater qu'avec l'évolution des modes de vie (social, éducatif etc...) les jeunes générations n'y ont plus accès ; et les moyennes peu à peu oublient ce parler.

Que fait la Ragaïssa ?

Elle veut justement préserver cette langue. Les adhérents de la Ragaïssa se réunissent tous les 1^{er} mercredi de chaque mois (de septembre à juin compris) à 20 H 30 à la salle municipale de VEYRAS pour en toute convivialité – à partir de supports écrits en Français ou en occitan – se servir chacun de son propre patois. Il existe en effet des variantes en fonction des régions (le parler de Mistral par exemple), mais également au sein de notre département de l'Ardèche, d'un village à l'autre.

Quelles sont les ambitions ?

Elle souhaite élargir son champ d'action en regroupant le maximum d'adhérents pour disposer et confronter les différents parlers. Elle veut accentuer le caractère ludique de son action en faisant revivre ce parler au moyen de pièces de théâtre par exemple. **Assemblée générale mercredi 1^o octobre à 20h30 (mairie de Veyras). Venez nous rejoindre !**

La présidente Bernadette Jouffre Contact : 0475656414 ou 0426530239

ACCA (chasse)

Afin d'éviter tous conflits entre chasseurs et habitants des quartiers concernés par les désagréments causés par les sangliers, et dans une moindre mesure, par les chevreuils, l'ACCA de Veyras tient à informer la population de ces quartiers qu'elle mettra tout en oeuvre dans le cadre légal qui lui est imparti afin de remédier à ces problèmes récurrents.

En outre des battues administratives seront effectuées, sur demande de l'ACCA, dans les endroits les plus sensibles avec l'aide des louvetiers mandatés par la préfecture.

Le président et les chasseurs de l'ACCA vous assurent de leur bonne volonté et mettront tout en oeuvre afin de mener à bien leur mission de gestion et de régulation du grand gibier.

Le vice président Jean Breysse. 06.21.23.42.88

Comité des Fêtes

Une réunion est programmée le **mardi 7/10 à 18h30** à la mairie, ouverte à tous ceux qui souhaitent, de près ou de loin, former un Comité des Fêtes.

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Clothilde Freuchet, adjointe à la culture.

Reprise des cours d'occitan

Dans le cadre des activités de la Ragaïssa, Denis Capian de l'Institut d'études occitanes, reprend les cours de langue occitane à partir du 25 septembre, à Veyras. Ce cours pour débutants et personnes ayant besoin de se perfectionner bénéficie pour la troisième année consécutive du label de qualité Parlesc.

Cours tous les jeudis de 19h30 à 21h00.

(Renseignements et inscriptions le jeudi 18 septembre, salle basse de la Mairie
et au 04 26 53 02 39, jeanlouisastier@sfr.fr)

TAPS (temps d'activités périscolaires)

Louis Durbec, maire-adjoint chargé des affaires scolaires, recherche des bénévoles pour la maternelle auprès des ATSEM dans le cadre des TAPS les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 16h30. Il existe un besoin urgent en particulier pour le jeudi.

Détente et Bien être : Hatha Yoga à Veyras

Tous les jeudis de 10h à 11h15 et de 18h15 à 19h30
Nouvelle salle du Ruissol (à coté de celle de la Gym)
1er cours d'essai gratuit, renseignements au 06.14.48.67.25
Delphine Lefranc

POUR NOS AINES

le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 7 décembre 2014 à FLAVIAC (Salle du Gaucher)

Vous êtes amicalement invité(e)s à ce moment festif et de partage.

Merci de contacter le secrétariat de la Mairie pour vos inscriptions.

Un courrier vous parviendra prochainement avec plus de détails quant à l'organisation et au contenu de ce moment privilégié à partager ensemble.

Pour ceux qui ne pourront être présents à ce repas, nous vous apporterons un colis en témoignage de notre attention.

Nous tenions également adresser un grand Merci à toutes et tous fort nombreux, qui ont répondu au questionnaire sur la " vie quotidienne". Une synthèse est en cours de réalisation. Nous vous proposerons une réunion, pour ensemble, mettre en place sur notre commune, des actions et informations, pour faciliter le quotidien de toutes et tous.

Bien sincèrement à vous, je reste à votre disposition pour tout complément d'informations dont vous pouvez avoir besoin.

POUR NOS JEUNES ET JEUNES FAMILLES:

Vous recevrez dans un avenir proche un questionnaire dont le but sera de connaître vos attentes et besoins, (habitat, emplois, vie sociale, et culturelle ...)

Merci d'avance pour l'attention que vous lui accorderez.

Bien à vous, n'hésitez pas à faire appel à votre mairie qui se tient à votre disposition.

Bernadette FORT Adjointe à l'Action Sociale.

Révision des listes électorales

Tous les français jouissant de leurs droits civiques et politiques, qui ne sont pas déjà inscrits sur les listes électorales ou qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur inscription.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014.

Bientôt 16 ans! Pensez au recensement

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenne (JDC).

Plus d'info sur www.defense.gouv.fr/jdc

ETAT CIVIL :

Naissance:

Le 8 juillet 2014 : Chloé, Marie, Jocelyne THEROND, fille de Monsieur Laurent THEROND et de Mme Jessica ROUZEAU, domiciliés 108, Avenue du Ruissol.

Décès :

Le 6 juillet 2014 : Monsieur Maurice GRANGEON, décédé à Anjou (Isère) et domicilié 44, Chemin des Sorbes

Le 22 août 2014 : Monsieur Maurice MOUNIER, décédé à Privas et domicilié 155, Chemin de Chaze, Maison d'accueil spécialisée du Bois Laville.

Commune de Veyras

Le maire ou l'adjoint de permanence est joignable le week-end et les jours fériés **en cas d'urgence** au **06.42.74.28.44**
Permanence du maire les lundis de 16h à 18h, ou sur rendez-vous.

La petite phrase du mois : "Qui trop embrasse a mal au x reins !

Pour le prochain Ver à Soi merci d'envoyer vos articles **avant le 7 novembre.**

Suisses :

Les échanges entre Veyras Suisse et Veyras France vont bon train. C'est le 29 septembre prochain que les enfants de l'école reçoivent leurs camarades, pour une semaine de découverte de la belle Ardèche. Merci de l'accueil qui leur sera réservé.

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET AUTRES PROFESSIONNELS :

La mairie souhaite mettre en place une signalétique routière pour repérer tous les artisans commerçants et autres professions du village.

Si cela vous intéresse, faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie.

Débuté le 20 mai 2014, le marché de Veyras est composé de 3 exposants. Valère AGNES de Ajoux (producteur de fromages fermiers pur chèvre), Cathy TERRASSE de Chomérac (poulets rôtis et paëlla) ainsi que Pascal et Murielle HEUDE de Veyras (producteurs de fruits et légumes).

Depuis, tous les mardis de 16 à 19h, la place des Portails à Veyras se transforme en lieu de rendez-vous convivial, pour les veyrassois (mais aussi des personnes de Lyas et de Privas). Aussi les exposants tiennent particulièrement à remercier tous les clients qui répondent présents par leur fidélité, merci également à la mairie de Veyras pour le soutien qu'elle apporte au marché.

Les exposants : cathy, murielle, pascal et valère.



Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants du village. Bonne arrivée et bonne installation.

Pour leur témoigner de sa sympathie, le conseil municipal offrira à tous ceux installés depuis septembre 2013, « le pot de l'amitié » dans la deuxième quinzaine du mois de novembre.

« Appel aux jeunes pour chantier »

Le chantier d'aménagement du terrain multisport de la Combe devrait débuter à la fin du mois d'octobre.

Nous recherchons 2 jeunes du village, entre 18 et 25 ans, intéressés pour participer à la réalisation de ce chantier, qui durera une semaine environ. Cette semaine de travail sera rémunérée.

Présentez vous à la mairie si vous êtes intéressés, pour de plus amples informations.

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi :	8h00-12h00	13h00-18h00
mardi :		13h00-17h00
mercredi :		13h00-17h00
jeudi :		13h00-17h00
vendredi :	8h00-12h00	

tel 04 75 64 29 04
fax 04 75 64 80 61
tel école 04 75 64 45 00

mairiedevyras@wanadoo.fr

Le CCAS : Qu'est-ce ?

Un peu d'histoire

C'est en 1796 que furent créés les bureaux de bienfaisance, auxquels furent adjoints des bureaux d'assistance en 1823.

En 1953 sont créés les Bureaux d'Aide Sociale (B.A.S.) par fusion des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'assistance.

Enfin en 1986, les B.A.S. sont transformés en Centre Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Rôle – Missions

En 1986, l'Etat délègue aux CCAS une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation ; Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique peut réellement s'exercer.

Organisation

Le CCAS est une structure paritaire présidée de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le maire.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

Le CCAS est un établissement public administratif, c'est-à-dire :

une personnalité juridique de droit public lui permettant par exemple d'agir en justice en son nom propre

une existence administrative et financière distincte de la commune

il est géré par un conseil d'administration qui vote son budget et détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Le conseil peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président ou au vice-président.

Le CCAS de Veyras

Un arrêté du maire du 30 avril 2014 en fixe la composition :

Membres nommés :

- . Marie-Laure IMARAZENE, représentant la Mission locale à Privas
- . Brigitte LAFARGUE, représentant l'UDAF à Privas
- . Dino BUTALI, représentant le Secours Populaire à Privas
- . Robert FESCHET, représentant la Ligue contre le Cancer
- . Francis LACROIX, représentant l'ADMR, antenne de Veyras
- . Francis DOUILLET, représentant le Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées – CODERPA

Membres désignés par le Conseil Municipal :

- . Alain LOUCHE, Maire, président de droit
- . Bernadette FORT, adjointe aux affaires sociales, responsable
- . Céline JOUVE, conseillère municipale
- . Marie-Thérèse MATHON, conseillère municipale
- . Gérard MERCIER, conseiller municipal
- . Ingrid RABATE, conseillère municipale
- . Louis ROCHAT, conseiller municipal.

Depuis sa nomination, le conseil d'administration du CCAS s'est réuni deux fois. Il a voté son budget pour 2014, à hauteur de 20.085 euros. Il a décidé qu'un questionnaire serait envoyé à toutes les personnes de plus de 65 ans pour établir un diagnostic social actualisé de la commune. Il a également examiné des demandes de secours et exprimé son avis sur un projet de placement en foyer de vie. Il a aussi décidé de la mise en place d'un jour de permanence.

Il a été rappelé aux membres du CCAS que la confidentialité des délibérations concernant des personnes physiques était une règle absolue.

Déjà affilié à l'Union départementale des CCAS de l'Ardèche, il décide d'adhérer également à l'Union nationale des CCAS.

Francis Douillet